

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE – 17 NOVEMBRE 2022

### INAUGURATION DES BORNES DE RECHARGE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES À BROMONT-LAMOTHE

Lundi 5 Décembre à 11h – Avenue des Combrailles – BROMONT-LAMOTHE

La commune de Bromont-Lamothe inaugure sa borne de recharge pour véhicules électriques en présence de Jean-Luc FRUCHART, Maire de Bromont-Lamothe et de Vladimir LONGCHAMBON, Vice-Président de Territoire d'Énergie Puy-de-Dôme (TE63).

#### Un réseau public départemental

Le secteur des transports est le premier émetteur de gaz à effet de serre avec 41 % des émissions totales en France, en 2018. Pour permettre le développement des ventes de véhicules électriques et hybrides rechargeables, il est nécessaire de développer un réseau de points de recharge accessibles au public.

Territoire d'Énergie Puy-de-Dôme a donc décidé de déployer, dans le Puy-de-Dôme, un réseau public de bornes de recharge pour véhicules électriques. L'objectif de ce maillage départemental est de rassurer les utilisateurs de véhicules électriques sur la question de l'autonomie et leur assurer de trouver une borne disponible à proximité de leurs déplacements. En offrant ce nouveau service, les communes accueillant ces bornes de recharge sur leur territoire, soutiennent le développement d'une mobilité plus durable, et contribuent à la diminution des gaz à effet de serre et des particules fines, enjeux de la lutte contre le réchauffement climatique.

#### Un réseau accessible à tous

Territoire d'Énergie Puy-de-Dôme développe alors un service public de la mobilité électrique appelé IRVE-TE63. Après une première vague de 20 bornes installées en 2019, ce déploiement se poursuit en 2022 avec l'évolution technologiques de bornes de recharges installées en 2019 ainsi que l'installation de 68 bornes à charge normale et 5 nouvelles bornes à charge rapide, organisée autour des axes principaux et secondaires importants et des zones touristiques du département.

Ce programme de déploiement départemental qui s'établit à 3 500 000 € TTC, reçoit le soutien financier de :

- France RELANCE à hauteur de 688 000 €
- ADVENIR à hauteur de 397 000 €
- TEPCV à hauteur de 226 000€
- La Région Auvergne-Rhône-Alpes à hauteur de 75 000 €



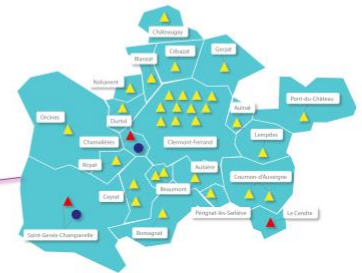
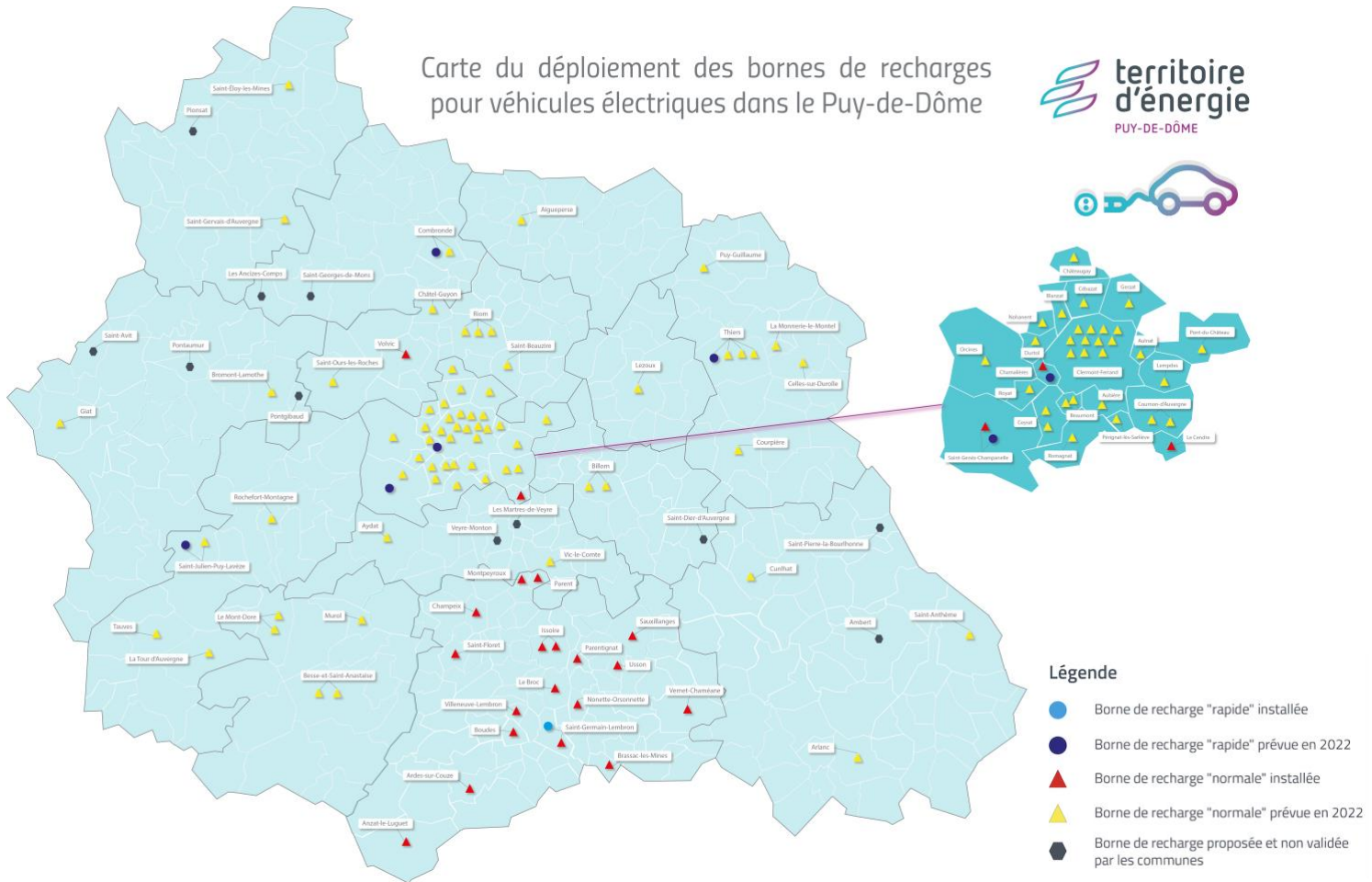
**ADVENIR**



**La Région**  
Auvergne-Rhône-Alpes

Dans ce cadre, TE63 accompagne les collectivités pour la mise en place de nouvelles bornes, en tant que maître d'ouvrage des travaux et en assurant l'exploitation et la maintenance de ces bornes, sachant qu'un travail est en cours pour évaluer les besoins futurs.

## Carte du déploiement des bornes de recharges pour véhicules électriques dans le Puy-de-Dôme



### Légende

- Borne de recharge "rapide" installée
- Borne de recharge "rapide" prévue en 2022
- ▲ Borne de recharge "normale" installée
- ▲ Borne de recharge "normale" prévue en 2022
- ⬢ Borne de recharge proposée et non validée par les communes

### Un service à la carte

Accessible à tout type de véhicule, le réseau IRVE-TE63 permet aux usagers de recharger leurs voitures électriques sur le domaine public, 7 jours / 7, 24h / 24. Le service est accessible avec ou sans abonnement. Plusieurs moyens de paiements sont possibles : paiement en ligne sur smartphone, carte bancaire sans contact, pass abonné. Le service propose des tarifs adaptés aux usages, basés sur le temps de recharge.

Utilisateur	Abonnement	Coût du service * (€ TTC)		
		Charge Normale (jusqu'à 22 kVA en AC et 25 kW en DC)	Charge rapide (43 kVA en AC ou 50 kW en DC)	CB sans contact pour charge rapide (43 kVA en AC ou 50 kW en DC)
<b>Abonné</b>	12€/an	0,06€/min	0,20€/min	
<b>Non abonné et itinérant</b>		0,09€/min**	0,30€/min**	6,50 la recharge

\*Ne sont pas facturées, les sessions de recharge d'un temps inférieur à 2 minutes ou ayant conduit à la délivrance d'un volume d'énergie inférieur à 500 Wattheures.

\*\*Pour les itinérants, ce coût est susceptible d'être majoré des frais facturés à leurs clients par les opérateurs de mobilité.

En savoir plus : <http://www.sieg63.orios-infos.com/>

## Focus sur la communauté de communes de Chavanon Combrailles et Volcans

Le coût total de cette borne de recharge, comprenant la borne, l'installation et le raccordement, est d'environ 32 000€.

La borne de recharge de Bromont-Lamothe a bénéficié des subventions d'ADVENIR et de la région AURA.

### **BORNES INSTALLEES SUR LE TERRITOIRE DE CHEVANON COMBRAILLES ET VOLCANS**

#### 2 Bornes « normales » 1 prise 22kVA-AC / 1 prise 25kW-DC



**BROMONT-LAMOTHE** – Avenue des Combrailles



**GIAT** – Place des Anciens combattants

### **AUTRE BORNE À PROXIMITÉ**

#### Borne « normales » 1 prise 22kVA-AC / 1 prise 25kW-DC



**SAINT-OURS-LES-ROCHES** – Place de l'Église

## A propos de TE63

Réunissant 464 communes et 14 intercommunalités adhérentes, Territoire d'Énergie Puy-de-Dôme est aujourd'hui un des principaux acteurs publics de l'énergie dans le département. Propriétaire du réseau public d'électricité basse et moyenne tension du département, le syndicat est l'Autorité Organisatrice de la Distribution publique d'Électricité (AODE). TE63 agit pour la qualité des réseaux d'énergie (électricité, éclairage public et la production d'énergies renouvelables). Au service des territoires et de la transition énergétique, TE63 investit pour le futur avec le développement d'un service public pour la recharge des véhicules électriques et hybrides.